

Des opportunités de développement touristique dans la Haute Vallée des Deux-Sorru autour de la ressource en eau



Commande du Parc Naturel Régional de Corse

Sommaire

INTRODUCTION _____

PARTIE I. L'eau dans la Haute vallée des Deux-Sorru : un élément marquant le territoire

I.1 Une organisation de la vallée des Deux-Sorru autour de l'eau _____

I.1.1 Un climat oroméditerranéen aux variations hydrauliques marquées _____

I.1.1.1 Un contexte géologique granitique _____

I.1.1.2 Variabilité saisonnière du climat en Haute Vallée des Deux-Sorru _____

I.1.1.3 Topographie et organisation du réseau hydrographique _____

I.1.2 Un réservoir de biodiversité _____

I.1.2.1 La flore _____

I.1.2.2 La faune _____

I.2 Un territoire isolé et attractif _____

I.2.1 Un territoire isolé..... _____

I.2.1.1 Une population vieillissante et en diminution _____

I.2.1.2 Une activité économique peu dynamique _____

I.2.1.3 Des logements inoccupés _____

I.2.1.4 Des emplois liés au tourisme... _____

I.2.1.5...peu profitables à la Haute Vallée des Deux-Sorru _____

I.2.2.....et attractif _____

I.3 Les différentes utilisations d'une ressource limitée _____

I.3.1 Les usages de l'eau. _____

I.3.1.1 Une gestion différenciée selon les communes. _____

I.3.1.2 Les consommations d'eau par les habitants et par les activités économiques _____

I.3.2 Les usagers de l'eau _____

I.3.2.1 Les activités sportives dites d'eaux vives _____

I.3.2.2 Les activités de loisir _____

I.3.3 De réelles potentialités de développement touristique et des capacités de charge à prendre en compte _____

PARTIE II. Un projet fédérateur pour le territoire du Liamone et des Deux-Sorru _____

II.1. Un projet commun et fédérateur _____

II.1.1 Des principes généraux : _____

II.1.2 Présentation de produits touristiques _____

II.1.2.1 Des activités et un patrimoine à valoriser..... _____

II.1.2.2et aussi des propositions d'animations _____

II.1.2.3 La possibilité d'un tourisme à la journée _____

II.1.2.4 La création de parcours thématiques, un lien durable entre les communes : _____

II.1.2.5 Une possibilité d'étendre la saison touristique : _____

II.1.2.6 Renforcer la visibilité du territoire _____

II.1.2.7 Renforcer la stratégie de communication _____

II.2. Des moyens pour parvenir à travailler ensemble _____

II.2.1 Des institutions fédératrices _____

II.2.1.1 Le Parc Naturel Régional de Corse _____

II.2.1.2 La « Casa di Liamone » _____

II.2.2 Des propositions d'actions en commun _____

II.2.2.1 Un projet commun pour l'eau : Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux _____

II.2.2.2 Un guide du développement durable : l'Agenda 21 _____

II.2.2.3 Un document de gestion du foncier : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) _____

II.2.3 Des labels : pour une large reconnaissance _____

II.2.3.1 L'intérêt d'une telle démarche _____

II.2.3.2 Une reconnaissance nationale..... _____

II.2.3.3et européenne _____

CONCLUSION _____

Table des figures et tableaux _____

Bibliographie et webographie _____

Personnes rencontrées ou contactées _____

ANNEXES _____

INTRODUCTION

« Le Liamone a 2 frères qui sont le Golo et le Tavignano avec qui il jouait enfant dans les montagnes de Corse. Seulement un jour, le froid était tel que les trois frères eurent l'idée de se rendre près de la mer pour y rechercher la chaleur. Le Golo et le Tavignano partirent dans la même direction (l'Orient) de ce fait ils voulurent chacun arriver le premier. Le Liamone, lui, nullement au fait de la course que se livraient ses frères, se hâtait lentement, flânant au gré de ses envies. Alors qu'il était toujours loin de la plaine, le Liamone rencontra Satan. Celui-ci flairant quelque aubaine informa le fleuve du retard pris par rapport à ses frères, aiguillant ainsi son esprit de compétition. Las, le retard accumulé était trop important et le Liamone ne pouvait le rattraper sans aide ; cette aide le diable la lui proposa et le fleuve l'accepta. Le marché était simple et facile à respecter pour ce fleuve impétueux, en contrepartie de sa victoire le fleuve serait redevable. Satan lui proposa de s'engager à lui sacrifier une victime par an jusqu'à la nuit des temps. Ainsi fut-il conclu, le Liamone gagna la course en arrivant à la mer avant ses frères et enlèvera depuis, chaque année, une âme parmi les habitants de la région. » (Source : www.corsicanews.net)

Cette victoire du Liamone illustre parfaitement la puissance destructrice lors de ses épisodes de crues torrentielles qui sont à l'origine d'accidents humains et matériels. Les effets de cette nature sauvage du Liamone pourraient être accentués par une mauvaise gestion du milieu naturel par l'Homme.

La Haute Vallée des Deux-Sorru, située dans le département de la Corse du Sud, au Nord-Est d'Ajaccio, est considérée comme une « zone intermédiaire », entre mer et montagne (Figure 1).

Dans la Communauté de Communes des Deux-Sorru, six communes font partie du Parc Naturel Régional de Corse : Orto, Soccia, Letia, Renno, Balogna et Poggiolo. Les autres villages, hors du Parc, font aussi partie de la vallée du Liamone (Guagno, Arbori, Vico, Murzo, Coggia).

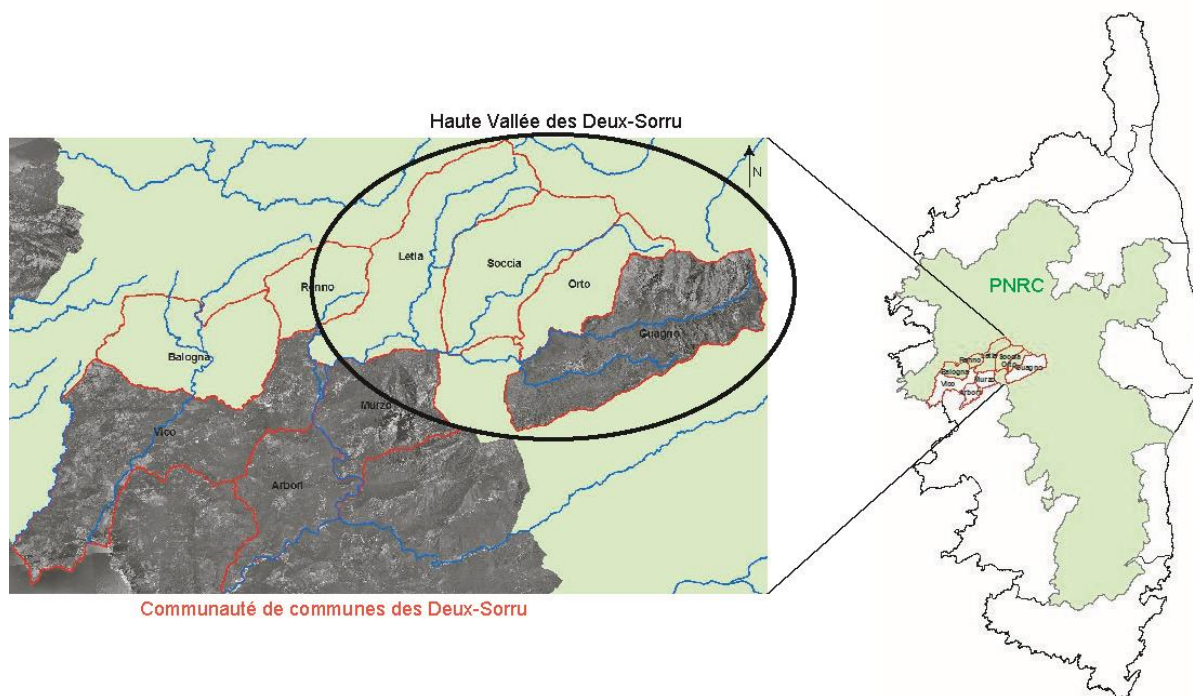


Figure 1: Localisation de la Haute Vallée des Deux-Sorru (source: e&m, 2010)

La Haute Vallée des Deux-Sorru se situe à la fois dans le Parc Naturel Régional de Corse et dans la Communauté de Communes des Deux-Sorru. Ces deux institutions territoriales doivent faire face à une diminution et à un vieillissement de la population dépassant de loin l'échelle de la Haute Vallée.

Face à ce phénomène, le Parc Naturel Régional de Corse souhaite agir pour que la Haute Vallée des Deux-Sorru redevienne un « territoire de vie » dynamique. C'est dans cette optique qu'il a passé commande de la présente étude au Master 2 Professionnel « Espace et Milieux » de l'Université Paris Diderot – Paris 7.

Visant à «développer le tourisme de pleine nature autour de la rivière en conciliant les préoccupations de protection des espaces naturels », l'étude du Master Espace et Milieux « démontrera la nécessité d'intégrer une dynamique stratégique commune à l'ensemble du territoire. [...]Le développement stratégique du secteur touristique des sports d'eaux vives dans la Haute Vallée des Deux-Sorru doit s'inscrire dans un programme d'aménagement local valorisant une identité de territoire autour de la rivière » (voir annexe 1).

Il s'agit de développer l'économie locale au travers des activités touristiques liées à l'eau, tout en valorisant et en préservant le patrimoine naturel et culturel, en cohérence avec la finalité du Parc Naturel Régional de Corse.

Afin de répondre à cette demande, un travail bibliographique a été réalisé dans le but d'effectuer un premier diagnostic territorial. Cette approche a révélé que peu d'informations sur la Haute Vallée des Deux-Sorru étaient disponibles, ce qui démontre une certaine

méconnaissance de cette région en dehors de l'échelle locale, et la nécessité de développer une communication autour du territoire.

Nous nous sommes ensuite rendus dans la Haute Vallée des Deux-Sorru, où nous avons été accueillis à Vico pendant une semaine. La rencontre avec de multiples acteurs (habitants, politiques, professionnels, associatifs) et les observations portées sur le milieu nous ont permis d'aboutir à deux constats qu'il nous semble important de rapporter.

D'une part, le milieu naturel de la Haute Vallée des Deux-Sorru est riche et varié. Il comprend le Liamone et ses affluents mais aussi des lacs et des forêts qui sont le support d'activités qu'il serait possible de développer. D'autre part, les différents acteurs détenaient déjà, de par leur savoir-faire et leur connaissance du territoire, de nombreux projets pour mettre en valeur leur vallée. Cependant, ces initiatives sont souvent restées vaines par manque de concertation et de collaboration.

Comment parvenir à une mise en valeur concertée du territoire de la Haute Vallée des Deux-Sorru autour de la ressource en eau?

Après avoir réalisé un diagnostic écologique et socio-économique, nous dégagerons les principaux enjeux du territoire. Nous ferons alors diverses propositions afin de répondre à la commande. Celles-ci concernent la mise en place d'un projet commun de territoire avec des produits touristiques concrets et surtout l'organisation d'une concertation pour réussir à travailler ensemble.